

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Christian Zaugg, Jocelyne Haller, Salika
Wenger, Olivier Baud, Jean-Charles Rielle, Pierre
Bayenet, Nicolas Clémence*

Date de dépôt : 3 juin 2020

Proposition de motion

Financement du budget de fonctionnement de la Nouvelle Comédie – relance des pourparlers entre l’Etat et la Ville de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les pourparlers entre l’Etat et la Ville de Genève concernant le financement du budget de fonctionnement de la Nouvelle Comédie sont suspendus ;
- que la Nouvelle Comédie est une institution culturelle d’importance régionale ;
- que le Grand Conseil a voté la loi 11584 accordant un crédit d’investissement, le 29 janvier 2016, de 45 millions de francs pour la construction de la Nouvelle Comédie montrant par là tout son intérêt pour cette institution ;
- que le peuple a accepté, le 19 mai 2019, l’initiative : « Pour une politique culturelle cohérente à Genève » à 83,18% des voix ;
- que la pandémie a impacté les finances de la Nouvelle Comédie ;
- que le budget de fonctionnement devrait se situer autour de 16 millions de francs ;
- que les contributions publiques (Pro Helvetia, Corodis, etc.) et privées ne se montent qu’à environ 400 000 francs ;
- que l’intérêt général devrait conduire l’Etat et la Ville à reprendre les discussions abandonnées,

invite le Conseil d'Etat

- à reprendre les pourparlers suspendus par les parties au sujet du financement du budget de fonctionnement de la Nouvelle Comédie ;
- à présenter, dans les plus brefs délais, un projet de participation de l'Etat au budget de fonctionnement de la Nouvelle Comédie qui soit de nature à montrer tout son intérêt pour une institution qui a un rayonnement régional.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Faut-il encore démontrer toute l'importance de la Comédie qui n'a eu de cesse d'œuvrer en matière théâtrale en créant de nombreux spectacles qui ont fait date (l'Oiseau vert, etc.) et en révélant de nombreux talents tant dans la mise en scène (Anne Bisang, etc.) qu'en matière de jeu théâtral. Cette institution d'importance régionale peut compter sur le soutien de la Ville de Genève et de quelques sponsors privés ou publics, mais doit également s'appuyer sur le Grand Conseil qui a déjà manifesté son intérêt pour la Nouvelle Comédie en votant le crédit de 45 millions nécessaire à sa construction aux Eaux-Vives – presque la moitié du crédit total de 91 millions – montrant par là tout son intérêt pour cette institution. Il apparaît à l'évidence que le budget de fonctionnement de 16 millions représenterait une charge excessive pour la Ville de Genève, et l'Etat se doit impérativement, comme il l'a fait pour le crédit d'investissement, de participer au financement de la Nouvelle Comédie.

Il est essentiel, dans ce contexte, de permettre à la nouvelle équipe dirigée par Natacha Koutchoumov et Denis Maillefer de partir du bon pied en disposant des moyens nécessaires à la réalisation de leurs ambitions.

Ce sont les raisons pour lesquelles les motionnaires vous invitent à soutenir ce projet.